

**CONSEIL SYNDICAL
REGISTRE DES
DELIBERATIONS**

SEANCE DU : 14 MARS 2016

<u>Référence du service</u> BUDGET-PG/PL/VM-04d	<u>Objet de la délibération :</u> VOTE DU BUDGET PRINCIPAL – ANNEE 2016
<p><u>Etaient présents(es) (35)</u></p> <p>Philippe GRAS, Président</p> <p>Pierre GAFFARD-LAMBON, Jean-Jacques GRANAT, Jean-François LAURENT, Gaëtan PREVOTEAU, <i>Vice-Président(e)s</i></p> <p>William AIRAL, Vincent ALLIER, Marie-Paule ARMAND, Jean-Pierre BONDOR, Jacques BONHOMME, Pilar CHALEYSSIN, Marianne CREPIN, Marie-Reine DELBOS, Jean-Luc DESCLOUX, Gilles DONADA, Alex DUMAGEL, Jean-Baptiste ESTEVE, Michel FEBRER, Marc FOUCON, Jean-Pierre FUSTER, Michel GABACH, Gérard GIRE, Pascal GOURDEL, Marie-Françoise MAQUART, Antoine MARCOS, Jean-Claude MAZAUDIER, Michel MISSOT, Maurice MOURET, Thierry PESENTI, Bernadette POHER, Bernard PRADIER, Jacky REY, Jean-Noël RIOS, Catherine ROCCO, Joël TENA, Conseillers(ères) syndicaux(ales) présent (e)s</p> <p><u>Etaient représentés(ées) (4 pouvoirs)</u></p> <p>Bernard CLEMENT donne pouvoir à Marie-Paule ARMAND ; Nadine ANDREO donne pouvoir à Jean-Jacques GRANAT ; Sonia AUBRY donne pouvoir à Michel FEBRER ; Jean DENAT donne pouvoir à Jean-Noël RIOS ;</p> <p><u>Etaient excusés(ées), absents(es) (50)</u></p> <p>André BRUNDU, Juan MARTINEZ, Laurent PELISSIER, Fabienne RICHARD, <i>Vice-Président(e)s absent(e)</i></p> <p>Joseph ARTAL, René BALANA, Maryan BONNET, Laurent BURGOA, Sylvie COMPEYRON, , Ivan COUDERC, Robert CRAUSTE, Nathalie CREPIN, Jean-Paul CUBILIER, Alain DALMAS, Alain DUPONT, Arthur EDWARDS, Eline ENRIQUEZ-BOUZANQUET, Richard FLANDIN, Marilyne FOULLON, Philippe FOURNIER-LEVEL, Maurice GAILLARD, Théos GRANCHI, Robert HEBRARD, Michaël MANEN, Guy MAROTTE, Pierre MARTINEZ, Pierre MAUMEJEAN, Vivian MAYOR, Murielle NEPOTY, Olivier PENIN, Nicole PERRAU, Corine PONCE-CASANOVA, Thierry PROCIDA, Marie-France RAINVILLE, Jacky RAYMOND, Serge REDER, Olivier RIGAL, Sophie ROULLE, Frédéric SALLE-LAGARDE, André SAUZEDE, Guy SCHRAMM, Jean-Rémy SOLANA, Jean-Marc SOULAS, Jean-Michel TEULADE, Gilles TIXADOR, Frédéric TOUZELLIER, Gilles TRAUJLET, Lucien VIGOUROUX, Joël VINCENT, Muriel VOLLE-ROGEL, Conseillers(ères) syndicaux(ales) excusé(e)s</p> <p style="text-align: right;">Sièges : 89 Membres en exercice : 89</p>	

Monsieur Jean François LAURENT, Vice-président du syndicat mixte du SCOT sud Gard, rapporteur expose :

Vu Le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14 des communes et de leurs établissements publics ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 25 octobre 2002 portant création du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale du Sud du Gard ;

Vu l'Arrêté préfectoral en date du 25 octobre 2002 n° 2002-298-6 portant création du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale du Sud du Gard ;

Vu la délibération n° 2007-06-07-01 en date du 7 juin 2007 approuvant le Schéma de Cohérence Territoriale du Sud du Gard ;

Considérant le Débat d'Orientations Budgétaires en date du 17 décembre 2015 ;

Considérant la nécessité pour le Conseil Syndical de voter le Budget primitif 2016 du Syndicat Mixte du S.CO.T. du Sud du Gard ;

Le CONSEIL SYNDICAL après en avoir délibéré,

DECIDE, à majorité

Exprimés : 39 (dont 4 pouvoirs)

Pour :36.....

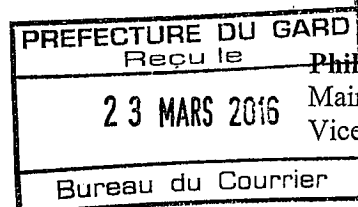
Contre :3.....

Abstention :0.....

ARTICLE 1^{er} : d'approuver le Budget principal du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale du Sud du Gard pour l'année 2016 qui peut être synthétisé de la manière suivante :

BUDGET PRINCIPAL (M 14)		
	Dépenses (€)	Recettes (€)
Section d'investissement	184 000,00 €	184 000,00 €
Section de fonctionnement	617 644,87 €	617 644,87 €
Total	801 644,87 €	801 644,87 €

**Le Président du Syndicat Mixte
du S.CO.T. du Sud Gard**



Philippe GRAS
Maire de Codognan
Vice-Président de Rhône Vistre Vidourle

